



(VAUCLUSE)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 22 octobre 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 22 octobre 2013 sous la présidence de Monsieur Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL, Mme Marie RAMBAUD, M. Pierre BOYER, Mme Marie-Christine KADLER, Mme Véronique GACH, M. Jean-François DORE, M. Christophe CARMINATI, M. Bruno BOUSCARLE, Mme Jacqueline BAROT, Mme Isabelle PITON, Mme Solange BECERRA, M. Pierre ELY, Mme Caroline ALLENE, M. Etienne FOURQUET, M. Dominique MARIANI-VAUX, M. Thierry CARRELET, Mme Aurore SALETTI, M. Jean-Pierre STOUVENEL, Mme Amina ELKHATTABI, Mme Katherine COUZINET, M. Jean-Louis de LONGEAUX, M. André LECOURT, Mme Elise ISNARD, M. Patrick ESPITALIER, Mme Corinne PAIOCCHI

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, Mme Hélène MARTINEZ donne pouvoir à Mme Solange BECERRA, Mme Leïla BECHICHE donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Françoise RIPOLL donne pouvoir à M. Jean-Pierre STOUVENEL, M. Yves JAUEN donne pouvoir à M. Jean-François DORE, M. Christian PANOT donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, M. Jean-Marie MARTIN donne pouvoir à Mme Amina ELKHATTABI

ABSENTS : M. José VINCENTELLI .

Nombre de Membres composant le conseil	33
Présents	25
Absents représentés	7
Absents excusés	1
Absents	0

1 - Service des Finances - Budget 2013 - Décision modificative n° 1 - Ouverture de crédits n° 2.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

2 - Administration Générale - Attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € au profit de l'ASTIA.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

3 - Pôle prévention - Convention partenariat Mairie d'Apt - Inspection de l'Education Nationale - Ecoles élémentaires publiques de la ville d'Apt.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

4 - Administration Générale - Convention entre la Commune d'Apt et le SIRTOM pour la mise en œuvre d'une mission d'assistance et de conseil dans le cadre de l'Agenda 21.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

5 - Intercommunalités - Présentation du Rapport d'activités 2012 du SIRTOM de la région d'Apt.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

6 - Service des Finances - Approbation du rapport de la CLECT en date du 18 septembre 2013 - Modifications d'attributions de compensation de certaines communes dans le cadre de la compétence petite enfance.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

7 - Direction des Affaires Culturelles - Conventonnement pour la réalisation d'outils de communication dans le cadre de l'action de dynamisation de la faïence sur le territoire du Pays d'Apt.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

8 - Intercommunalité - Élection des délégués représentant la commune d'Apt au sein de la communauté de communes du Pays d'Apt - Pont Julien.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

9 - Service des Sports - Rapport de l'exercice 2012 sur la Délégation de Service Public camping les Cèdres.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

10 - Service Aménagements Urbains - OPAH du centre ancien et des faubourgs : Aide aux propriétaires.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

11 - Service Aménagements Urbains - Acquisition des parcelles cadastrées BD n°137 et BD n°138 dans le cadre du programme d'aménagement solidaire (PAS).

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

12 - Administration Générale - Cession à l'Institut de Recherche en Sémio chimie et Éthologie Appliquée (IRSEA) d'une parcelle cadastrée section CM n° 324 appartenant à la Commune d'Apt.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

13 - Administration Générale - Cession à M et Mme BOUIS Gilbert d'une fraction de la parcelle cadastrée section AX n° 90, d'une superficie de 6 m² et appartenant à la Commune d'Apt.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

14 - Police Municipale - Avenant à la convention de la fourrière pour automobiles.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

15 - Ressources Humaines - Personnel non permanent-accroissement temporaire d'activités.

Avis du conseil : Favorable à la majorité qualifiée.

**LE MAIRE
Olivier CUREL**